



—Département d'État des États-Unis

### LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL EN VISITE À WASHINGTON

Le Président Eisenhower accueille le Gouverneur général du Canada, le très honorable Vincent Massey, en visite à Washington au début de mai.

le Commonwealth vous doit actuellement, de ce qu'il vous doit depuis l'institution sur ce continent de votre république libre. Les principes pieusement insérés dans votre Déclaration d'Indépendance et dans votre Constitution ont stimulé les peuples britanniques, au XVIII<sup>e</sup> siècle et par la suite, à chercher les sources de leurs libertés anciennes, sources auxquelles nous avons tous puisé. Vous nous avez aidés ainsi à développer nos propres institutions sous l'égide de la Couronne, symbole pour nous de la liberté et du devoir. Nous vous sommes reconnaissants d'avoir aidé le Commonwealth à sauvegarder et à enrichir ses modes de vie. Dès les tout premiers jours, il s'est trouvé en Grande-Bretagne un grand nombre de gens pour comprendre et partager les nobles sentiments qu'inspiraient la déclaration des Pères de la République et pour admirer la solidité des cadres constitutionnels du nouvel Etat. Je suis membre d'un club de Londres, forteresse des Whigs au XVIII<sup>e</sup> siècle, dont plusieurs membres du temps accueillaient habituellement avec une satisfaction non voilée les nouvelles des victoires du général Washington. L'un d'eux se vanta même d'avoir bu tous les soirs à la santé de Washington tout le temps qu'avait duré la guerre de l'Indépendance.

Dire que les Américains et les Canadiens ont beaucoup de choses en commun constitue une affirmation d'une banalité extrême. A vivre côte à côte comme nous le faisons, sur le même continent, nous nous ressemblons à plusieurs points de vue. Nous avons aussi des vues identiques pour certaines choses d'ordre fondamental. Le plus caractéristique de nos traits communs est, à mon avis, notre aversion pour l'enrégimentation — notre respect pour les différences qui mettent une note intéressante dans la vie de chaque jour. Nous sommes d'avis que les hommes ont droit au genre de vie qui leur convient, que les groupements d'individus ont droit à leurs coutumes. Aussi n'y a-t-il rien de surprenant à ce que, en dépit de tout ce que nous avons en commun, nous tenions, vous et nous, à conserver chacun de notre côté des usages et des traditions qui nous sont chers parce qu'ils sont nôtres. Nous savons bien que vous ne tenez pas tant à avoir de l'autre côté de votre frontière un pays qui soit la réplique exacte de votre qu'une nation qui se respecte en demeurant fidèle à ses traditions. Nous n'en sommes ainsi que meilleurs voisins puisque c'est dans le respect de soi-même que réside le secret du respect des autres. De notre côté de la frontière, vous trouverez un pays où le

régu  
reux  
où  
l'un  
qui  
de  
tion  
à la  
qui  
par  
resp  
dit  
et c  
bas  
nou  
et a

I  
vilé  
du  
votr  
cou  
qua  
fon  
l'inv  
que  
à v  
ne s  
vou

N  
san  
tair  
pui  
êtes  
ché  
sava  
gram  
mer  
vou

N  
soir  
nag  
rela  
aill

N  
vou  
Car  
côte  
ont  
qu  
sur  
Au  
nou  
visi  
Sou  
vou  
vou  
per  
vou  
d'un  
rég  
hab  
que  
vou  
ils  
veu  
pas  
dan